Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIORT - 7901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/10/2024 - 5754 - 1998 B 00150 - 419 488 853 - ABC AUTO PIECES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : **SARL ABC AUTO PIECES** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 7 ROUTE DE POITIERS 79500 SAINT LEGER DE LA MARTINE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 1 9 4 8 8 8 5 3 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 530	AC 6 530		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	99 127	AS 75 905	23 222	5 411
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 388	AU 36 519	35 869	16 033
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	76	BE	76	76
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	575	BI	575	575
	TOTAL (II)	BJ	**178 697**	BK **118 955**	**59 742**	**22 095**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	105 542	BU	105 542	110 771
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	21 088	BY	21 088	15 593
	Autres créances (3)	BZ	121 332	CA	121 332	66 660
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	40 492	CE	40 492	39 593
	Disponibilités	CF	390 325	CG	390 325	502 540
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	13 739	CI	13 739	10 985
	TOTAL (III)	CJ	**692 519**	CK	**692 519**	**746 141**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**871 215**	1A **118 955**	**752 261**	**768 236**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT
Reçu le 11 OCT. 2024
GREFFE

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 575	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise SARL ABC AUTO PIECES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 622)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	392 973	492 722
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**46 013**	**50 251**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**447 371**	**551 358**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 241	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 983	1 740
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	164 383	152 450
	Dettes fiscales et sociales	DY	85 564	61 024
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	719	1 665
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**304 890**	**216 878**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**752 261**	**768 236**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	265 916	216 878
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Copie certifié
Conforme

PETIT Cécilia

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **752 261** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **999 886** euros et un total **charges** de **953 873** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **46 013** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.
- de bonne information,
- d'importance relative,
- de non compensation,
- de prudence,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres informations

La convention collective de la société ne prévoit pas la médaille du travail.
La société a souscrit un contrat IRPAUTO pour l'indemnité de fin de carrière.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 530					6 530
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 530**					**6 530**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	74 545		24 582			99 127
	Instal., agencement, aménagement divers	12 071		13 327			25 398
	Matériel de transport	29 079		28 100		17 079	40 100
	Matériel de bureau, mobilier	6 890					6 890
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**122 585**		**66 009**		**17 079**	**171 515**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	76					76
	Prêts et autres immobilisations financières	575					575
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**651**					**651**
	TOTAL	**129 766**		**66 009**		**17 079**	**178 697**

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 530			6 530
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 530**			**6 530**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	69 135	6 771		75 905
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	12 071	800		12 870
	Matériel de transport	13 049	8 539	4 826	16 762
	Matériel de bureau, mobilier	6 888			6 888
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**101 141**	**16 109**	**4 826**	**112 425**
	TOTAL	**107 671**	**16 109**	**4 826**	**118 955**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 241		2 241	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 241**		**2 241**	
	TOTAL GENERAL	**2 241**		**2 241**	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			2 241	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	575	575	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 088	21 088	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 783	20 783	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	100 000	100 000	
	Débiteurs divers	549	549	
	Charges constatées d'avances	13 739	13 739	
	TOTAL DES CREANCES	**156 733**	**156 733**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	52 241	13 267	32 790	6 184
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	164 383	164 383		
	Personnel et comptes rattachés	48 439	48 439		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 568	26 568		
	Impôts sur les bénéfices	1 062	1 062		
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 392	8 392		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 103	1 103		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 983	1 983		
	Autres dettes	719	719		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**304 890**	**265 916**	**32 790**	**6 184**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	59 500
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 381
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 983

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2023**

Total des Produits à recevoir		**626**
Autres créances		**626**
INTERETS COURUS A RECEVOIR	*626*	

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2023**

Total des Charges à payer		**142 113**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**122**
INTERETS COURUS NON ECHUS	*111*	
ASSURANCE PRET NON ECHUE	*12*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**75 534**
FOURNISSEURS	*75 534*	
Dettes fiscales et sociales		**65 737**
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	*18 187*	
PRIMES A PAYER	*27 500*	
CHARGES SOCIALES/CP	*5 524*	
AUTRES CHARGES A PAYER	*12 712*	
TAXE APPRENTISSAGE	*116*	
FORMATION CONTINUE	*740*	
CVAE A PAYER	*67*	
TVTS	*860*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*31*	
Autres dettes		**719**
RABAIS REMISES RIST. A ACCORDE	*719*	

Charges à payer (détail)
au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

NEANT

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**13 739**
SOLOCAL		1 569	
AIR LIQUIDE		23	
GRENKE LOCATION TELEPHONIE		435	
ETAI		1 922	
MUT POITIERS MULTIRISQUE		2 722	
MUT POITIERS		7 067	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**13 739**

Charges constatées d'avance (détail)
au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Totalisation					

NEANT

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

Produits constatés d'avance (détail)
au 31/12/2023

Détail des produits constatés d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Totalisation					

NEANT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES
RELEVE DE SOLDE 2024

2572-SD
Art.360 de l'annexe III au CGI

Dénomination : **SARL ABC ADMINISTRATION**

Adresse : **1 ROUTE DE POITIERS**

79500 SAINT LEGER DE LA MARTINERE

SIREN 504532102 — Exercice social du 01/07/2023 au : 30/06/2024

I - IS Brut

I-A Impôt sur les Sociétés dû au titre de l'exercice		Base	Taux	Montant
I-A01	Impôt sur les Sociétés (au taux normal à 25 %)	29 652	25	7 413
	Impôt sur les Sociétés (au taux normal à 26,5 % ou 27,5%)		0 27,5	
	Impôt sur les Sociétés (au taux normal à 28 % ou 31%)		0 0	
I-A02	Impôt sur les sociétés (au taux réduit)	42 500	15	6 375
I-A03	Impôt sur les plus-values nettes		0	
I-A04	Autre impôt à taux particulier *		0	
I-A05	*(autre impôt à taux particulier et/ou IS au taux normal si exercice plus de 12 mois clos le 31/12/2022)		Total IS Brut 15	13 788

II - Créances

II-A Créances non reportables et non restituables (Les montants des créances du II-A doivent être portés pour le montant total)

II-A01	Crédit d'impôt sur valeurs mobilières imputable sur l'IS	16	
II-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputables sur l'IS	17	
II-A03	VEL - Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	18	
II-A04	PRE – Réduction d'impôt pour souscription au capital des sociétés de presse	57	
II-A05	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus	44	
II-A06	Sous-total (total des lignes II-A01 à II-A05)		
II-A07	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables dans la limite de l'impôt dû (I-A05 - II-A06)		13 788

II-B Créances reportables (au titre de l'exercice pour le montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs)

Créances reportables et non restituables

II-B01	**MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat** *dont UE ou EEE*	40	35	
II-B02	MEC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)			
II-B03	**COM - Réduction d'impôt collectivités outre-mer et en Nouvelle-Calédonie**		92	
II-B04	COM - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)			
II-B05	**TZM - Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N**		97	
II-B06	TZM - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-4 à N-1)			

Créances reportables et restituables

II-B07	**CIC - Crédit d'impôt compétitivité emploi** *mt du préfinancement*	65	64	
II-B08	CIC - Uniquement exercices >12 mois - Année N-1 *mt du préfinancement*			
II-B09	CIC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)			
II-B10	**COR - Crédit d'impôt pour investissement en CORSE**		33	
II-B11	COR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-10 à N-1)			
II-B12	**RAD - Report en arrière de déficits**		34	
II-B13	RAD - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)			
II-B14	**CIR - Crédit impôt recherche**		31	
II-B15	CIR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)			
II-B16	**CRC - Crédit impôt recherche collaborative**		95	
II-B17	CRC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)			
II-B18	**2LI - Créance impôt investisseurs dans le logement locatif intermédiaire**		96	
II-B19	2LI - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)			
II-B20	**Nouvelles créances non répertoriées**		50	
II-B21	Type de créances portée dans la ligne II-B20			
II-B22	Sous-total (total des lignes II-B01 à II-B20 sauf ligne II-B12 et déduction préfinancement CICE dans limite CICE)			
II-B23	IS dû après imputation des créances reportables dans la limite de l'impôt dû (II-A07 - II-B22)			13 788

II-C Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice (Les montants des créances du II-C doivent être portés pour le montant total)

II-C01	FOR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	22	
II-C02	RAC - Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	23	
II-C03	FAM - Crédit d'impôt famille	24	
II-C04	CIN - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	25	
II-C05	BIO - Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	45	

II-C06	PHO - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	48	
II-C07	AUD - Crédit d'impôt pour dépense de productions d'œuvres audiovisuelles	53	
II-C08	ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	56	
II-C09	CJV - Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	58	
II-C10	CPE - Crédit d'impôt sur les avances remboursables travaux d'amélioration de la performance énergétique	60	
II-C11	CCI - Crédit d'impôt cinéma international	61	
II-C12	PTR - Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+	62	
II-C13	CIO - Crédit d'impôt outre mer Productif *préfinancement* 67	63	
II-C14	COL - Crédit d'impôt outre mer Logement *préfinancement* 68	66	
II-C15	CSV - Crédit d'impôt spectacle vivant	70	
II-C16	REB - Crédit d'impôt PME pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	87	
II-C17	RTD - Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	89	
II-C18	CPG - Crédit d'impôt entreprises agricoles secteur cultures permanentes sans glyphosate	90	
II-C19	HVE - Crédit d'impôt entreprises agricoles certification exploitation haute valeur environnementale	91	
II-C20	EOM - Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales	93	
II-C21	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus	49	
II-C22	Type de créances portée dans la ligne II-C21		
II-C23	Sous-total (total des lignes II-C01 à II-C21 et déduction préfinancement dans la limite du crédit)		
II-C24	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (II-B23 - II-C23)		13 788

II-D Acompte de l'exercice

II-D01	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	69	6 207
II-D02	L'IS à payer (ligne II-C24 - ligne II-D01) est reporté en case 01 / L'excedent d'IS (ligne II-D01 - ligne II-C24) est reporté en case 06		

II-E Données utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant

II-E01	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS	38	

III - Montant de la contribution sociale sur l'IS (CSB – art. 235 ter ZC)		Base	Taux		Montant
III-A01	Montant de la CSB sur l'IS		3,3	36	
III-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières			19	
III-A03	Montant de la Contribution Sociale sur l'IS due au titre de l'exercice (lignes III-A01 - III-A02)				
III-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus				
III-A05	Le solde de CSB à payer (ligne III-A03 - ligne III-A04) est reporté en case 03 / L'excedent de CSB (ligne III-A04 - ligne III-A03) est reporté en case 08				

IV - Montant de la contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL)			Montant
IV-A01	Montant du chiffre d'affaire soumis à la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs		
IV-A02	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs (ligne IV-A01 x 2,5%)	37	
IV-A03	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus		
IV-A04	Le solde de CRL à payer (ligne IV-A02 - ligne IV-A03) est reporté en case 04 / L'excedent de CRL (ligne IV-A03 - ligne IV-A02) est reporté en case 09		

V - Montant de la contribution temporaire de solidarité (CTS)		
V-A01	Assiette de la contribution temporaire de solidarité	
V-A02	Montant de la contribution temporaire de solidarité (Ligne V-A01 x 33 %)	

RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

		Montants restant à payer		Excédents constatés
Impôt sur les Sociétes	01	7 581	06	
Contribution Sociale	03		08	
Contribution sur les Revenus Locatifs	04		09	
Contribution Temporaire de Solidarité	94			
Totaux	05	7 581	10	

Montant à payer (case 05 - case 10)	11	7 581
Montant à payer après imputation d'une autre taxe	11b	7 581
ou Montant de l'excédent (case 10 - case 05)	12	

Utilisation des excédents d'IS et des contributions assimilées

Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant 13

Demande d'imputation sur échéance future IEF (Impôt ou taxe réglé par cette modalité)

Contribution visée | Date limite de paiement | Montant à imputer

(Vous pouvez choisir une imputation sur les taxes et impôts suivants : TVA, TS, TVS, PEC)

Remboursement d'excédent de versement demandé (case 12-case 13-Montant à imputer IEF) 14

Votre service des impôts vous informera des suites données (rejet ou admission) à votre demande d'imputation. Si elle est acceptée, votre échéance de paiement sera créditée de la somme que vous avez indiquée

PAIEMENT, DATE ET SIGNATURE DU REDEVABLE

Date | Téléphone

Chèque ☐ Virement ☐ Télépaiement ☐

Le télépaiement est obligatoire quelque soit le chiffre d'affaires de votre entreprise.
Une pénalité de 0,2% sera appliquée (article 1738 du CGI).

Paiement du relevé de solde par "Imputation". Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une autre taxe pour acquitter le montant d'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous (TVA, TS, TVS).

Contribution visée | Date limite de paiement | Montant à imputer

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NIORT
Reçu le 11 OCT. 2024
GREFFE

Reçu le
09 OCT. 2024
au service du contentieux
de la protection

ABC AUTO PIECES
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1 Route de Poitiers 79500 MELLE
419 488 853 RCS NIORT

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 juin,
A 09 h 00,

Les associés de la société ABC AUTO PIECES, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Est présente :

Société ABC ADMINISTRATION, représentée par son gérant Madame CECILIA PETIT, titulaire de 500 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par la société ABC ADMINISTRATION, gérant associé.

Monsieur JAMES MACDONALD et Madame CECILIA PETIT, gérants non associés sont présent.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

MD PC

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **46 012,71**euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**46 012,71**euros
- aux "autres réserves"	**46 012,71**euros

Après affectation du résultat le compte autres réserves présentera un solde de 438 985.94

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2022 : 150 000
- Exercice clos le 31/12/2021 : Néant
- Exercice clos le 31/12/2020 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

Fait à Melle
Le 30/06/2024

Certifié conforme par la gérance

CECILIA PETIT
Gérante

JAMES MACDONALD
Gérant

Société ABC ADMINISTRATION
Associé

SARL ABC ADMINISTRATION
1 route de Poitiers
79500 St-Léger-de la Martinière
Tél. 05 49 27 28 49 - Fax. 05 49 27 27 49
Siret 304 532 102 00010 - Code APE 6211Z - Capital [illegible] €

ABC AUTO PIECES
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1 Route de Poitiers - 79500 MELLE
419 488 853 RCS NIORT

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NIORT
Reçu le 11 OCT. 2024
GREFFE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **46 012,71**euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **46 012,71**euros

- aux "autres réserves" **46 012,71**euros

Après affectation du résultat le compte autres réserves présentera un solde de 438 985.94

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2022 : 150 000
- Exercice clos le 31/12/2021 : Néant
- Exercice clos le 31/12/2020 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance